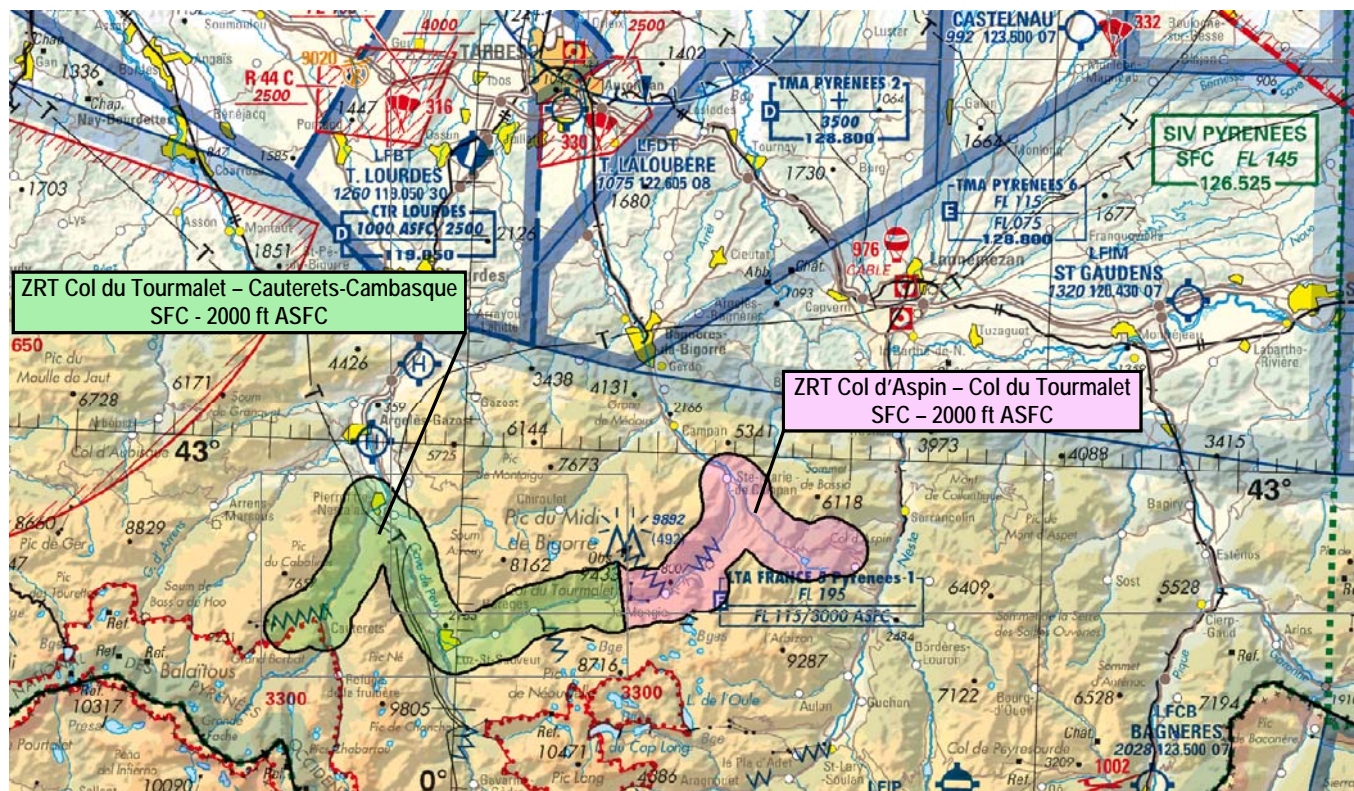


Objet : Création de 2 Zones Réglementées Temporaires (ZRT) pour la 6ème étape du Tour de France cycliste 2023

En vigueur : Le jeudi 6 juillet 2023

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB



Extrait carte OACI IGN au 1/500 000 - Edition 2023

ACTIVITÉ

Dispositif aérien assurant la retransmission de l'étape 6, Tarbes – Cauterets-Cambasque.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

- ZRT Col d'Aspin – Col du Tourmalet : 1255-1425
- ZRT Col du Tourmalet – Cauterets-Cambasque : 1355-1550

INFORMATION DES USAGERS

Pyrenees INFO : 126.525 MHz

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les espaces aériens contrôlés avec lesquels elles interfèrent et se substituent aux portions d'espaces aériens non contrôlés avec lesquels elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG et CAM :

Contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs accrédités par l'organisation du Tour de France
- les aéronefs d'Etat en mission de sûreté aérienne,
- les aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission ne permet pas le contournement des ZRT.

CAG IFR :

Sur autorisation et selon les instructions de l'organisme rendant les services de la circulation aérienne.

SERVICES RENDUS

Dans les parties des ZRT coexistant avec des espaces aériens contrôlés :

Les organismes de contrôle habituels rendent, aux usagers autorisés à pénétrer, les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités.

Dans les parties des ZRT se substituant aux portions d'espaces aériens non contrôlés :

Information de vol et alerte.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales

1 NM de part et d'autre des routes :

ZRT Col d'Aspin – col du Tourmalet

D918, Espiadet
La Séoube
Sainte-Marie-de-Campan
La Mongie
Col du Tourmalet

ZRT Col du Tourmalet – Cauterets-Cambasque

Col du Tourmalet
Barèges
Luz-Saint-Sauveur D921
Soulom D920
Cauterets D312
Cambasque

Limites verticales

SFC / 2000FT AGL

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Les usagers aériens sont invités à consulter quotidiennement des informations complémentaires qui pourraient être portées à leur connaissance par la voie de l'information aéronautique.